



^b
**UNIVERSITÄT
BERN**

Concilier vie professionnelle et privée Université de Berne

Vice-rectorat de la qualité
Service de l'égalité entre femmes et hommes



La science contextualisée

Conciliation travail / études et famille / vie privée

Pour une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée à l'Université de Berne

L'Université de Berne a conscience que les carrières professionnelles et scientifiques de ses étudiant·e·s, de ses scientifiques et de ses autres collaborateur·trice·s sont influencées par leur situation familiale, personnelle et professionnelle. Ils sont non seulement engagés dans leur activité professionnelle, mais s'occupent aussi, par exemple, de leurs enfants ou de leurs proches, ont une vie de couple ou font du bénévolat. L'Université de Berne a l'ambition de soutenir ses collaborateur·trice·s et ses étudiant·e·s dans ces situations de vie par des conditions de travail et d'études adaptées. Aussi, elle salue et encourage la conciliation entre travail ou études et vie privée ou vie familiale.

Elle informe régulièrement sur les offres facilitant cette conciliation et aide les collaborateur·trice·s de tous les échelons à y recourir. Dans ce contexte, les supérieur·e·s hiérarchiques jouent un rôle essentiel : actrices et acteurs centraux de l'Université de Berne, ils recherchent des solutions personnalisées si nécessaire, en particulier pour les collaborateur·trice·s devant prendre en charge des proches.

« L'Université de Berne a l'ambition de soutenir ses collaborateur·trice·s et ses étudiant·e·s dans les différentes situations de vie par des conditions de travail et d'études adaptées. »

En 2016, l'Université de Berne a signé la charte internationale pour une haute école favorable aux familles «Familie in der Hochschule», renforçant ainsi son engagement en matière de conciliation travail / études et famille / vie privée.

Conditions de travail et d'études facilitant la conciliation entre vie professionnelle et vie privée

L'Université de Berne salue et encourage le travail à temps partiel, le télétravail et le temps de travail annuel. Elle soutient le partage de poste et a adopté des directives en la matière. Les collaboratrices et collaborateurs ont droit au congé maternité, au congé paternité et au congé d'adoption. S'ils ont des enfants, ils peuvent demander une réduction de leur degré d'occupation. Les collaboratrices ont droit à des temps d'allaitement, bénéficient d'une protection contre le congé pendant la grossesse et sont protégées contre la discrimination à l'embauche en raison d'une grossesse.

Pendant les études, un congé, un prolongement de la durée des études, des aides financières et le report des dates d'examen sont possibles en cas de grossesse, d'accouchement ou de parentalité.

Les dispositions afférentes sont fixées dans les réglementations du canton de Berne et de l'Université de Berne.

L'Université de Berne conseille les étudiant·e·s et les collaborateur·trice·s sur les questions en lien avec la conciliation entre vie professionnelle et vie privée et propose à celles et ceux qui vivent en partenariat et / ou sont parents des coachings individuels sur le sujet.



Offre pour les partenaires

L'Université de Berne aide les partenaires des nouvelles chercheuses et nouveaux chercheurs dans leur départ professionnel en Suisse. Elle met à leur disposition un conseil personnalisé, ainsi que, selon le groupe cible et les besoins, un accompagnement et un coaching individuel pour la recherche d'emploi. Cette offre s'adresse aux partenaires de chercheur·euse·s de niveau Postdoc ou supérieur qui viennent de rejoindre l'Université de Berne et sont engagés pour une durée minimale de trois ans.

Lors des procédures de nomination et de sélection, l'ensemble des candidates et candidats sont informés par les président·e·s des commissions d'engagement sur l'offre destinée aux partenaires.

« L'Université de Berne souhaite offrir à ses chercheur·euse·s les meilleures conditions-cadres possibles. Par exemple, en accompagnant les partenaires dans leur nouveau départ professionnel en Suisse. »

Silvia Schroer, Vice-rectrice de la qualité

Pour plus d'informations et découvrir notre service de conseil, consultez l'adresse www.vereinbarkeit.unibe.ch

Garde des enfants

La fondation KIHOB (Stiftung Kinderbetreuung im Hochschulraum Bern) propose sur trois sites du quartier Länggass des places de garde d'enfants pour les membres de l'Université de Berne et de la PHBern (enfants de 3 mois à la 2e classe). KIHOB propose également un service de garde d'urgence en cas de maladie ou de problème de garde, le soir et pendant les congrès. Contact : info@kihob.ch / www.kihob.ch

Salles d'allaitement

- vonRoll : salle A015
- GIUB (Hallerstrasse 12) : salle 306
- Unitobler : salle D411
- Campus Sportwissenschaften : salle B-141
- Vous pouvez allaiter dans les locaux sanitaires des bâtiments UniS, Uni Hauptgebäude, Uni H6, ExWi, Bühlplatzareal (Freiestrasse 3) et Uni Engehalde. Veuillez vous inscrire auprès du Service de l'égalité entre femmes et hommes avant votre première utilisation d'une salle d'allaitement.
- Inselareal : IFIK, MEM.

Tables à langer

Vous pouvez changer votre enfant dans les lieux suivants : vonRoll : toutes les toilettes pour handicapés ; UniS : cube du hall d'entrée (WC-D) ; Unitobler : toilettes du 1^{er} sous-sol ; HG : toilettes du rez-de-chaussée ; H6 : sanitaires du 1^{er} sous-sol. Des robinets d'eau chaude sont mis à votre disposition.

Salles parents-enfants

La salle B002 du bâtiment vonRoll, la salle 012 du bâtiment principal (HG) et la salle -111 de la Mittelstrasse 43 sont des salles de travail et de jeux mises à disposition en cas de problème de garde : elles peuvent être utilisées comme salles de réunion ou de repos par les étudiant-e-s et les collaborateur-trice-s avec enfant(s) de l'Université de Berne et de la PHBern, ainsi que par les visiteurs.

Chaises hautes

Des chaises hautes sont disponibles dans les restaurants universitaires suivants : restaurant universitaire Gesellschaftsstrasse, restaurant universitaire Unitobler, UniESS, restaurant universitaire et cafétéria vonRoll.

Accès sans entraves aux bâtiments

Presque tous les bâtiments sont accessibles aux poussettes et aux fauteuils roulants. Tous les accès, ainsi que les emplacements des tables à langer et des salles d'allaitement, sont indiqués sur les plans des bâtiments : www.hoerraeume.unibe.ch

Conseil et service

Service de l'égalité entre femmes et hommes de l'Université de Berne

Le Service de l'égalité entre femmes et hommes conseille les étudiant-e-s et les collaborateur-trice-s sur les questions en lien avec l'égalité, par exemple concernant la conciliation entre travail / études et vie familiale, les Dual Career Couples ou la discrimination.
Hochschulstrasse 6 / info@afg.unibe.ch
031 631 39 32 / www.gleichstellung.unibe.ch

Service des ressources humaines de l'Université de Berne

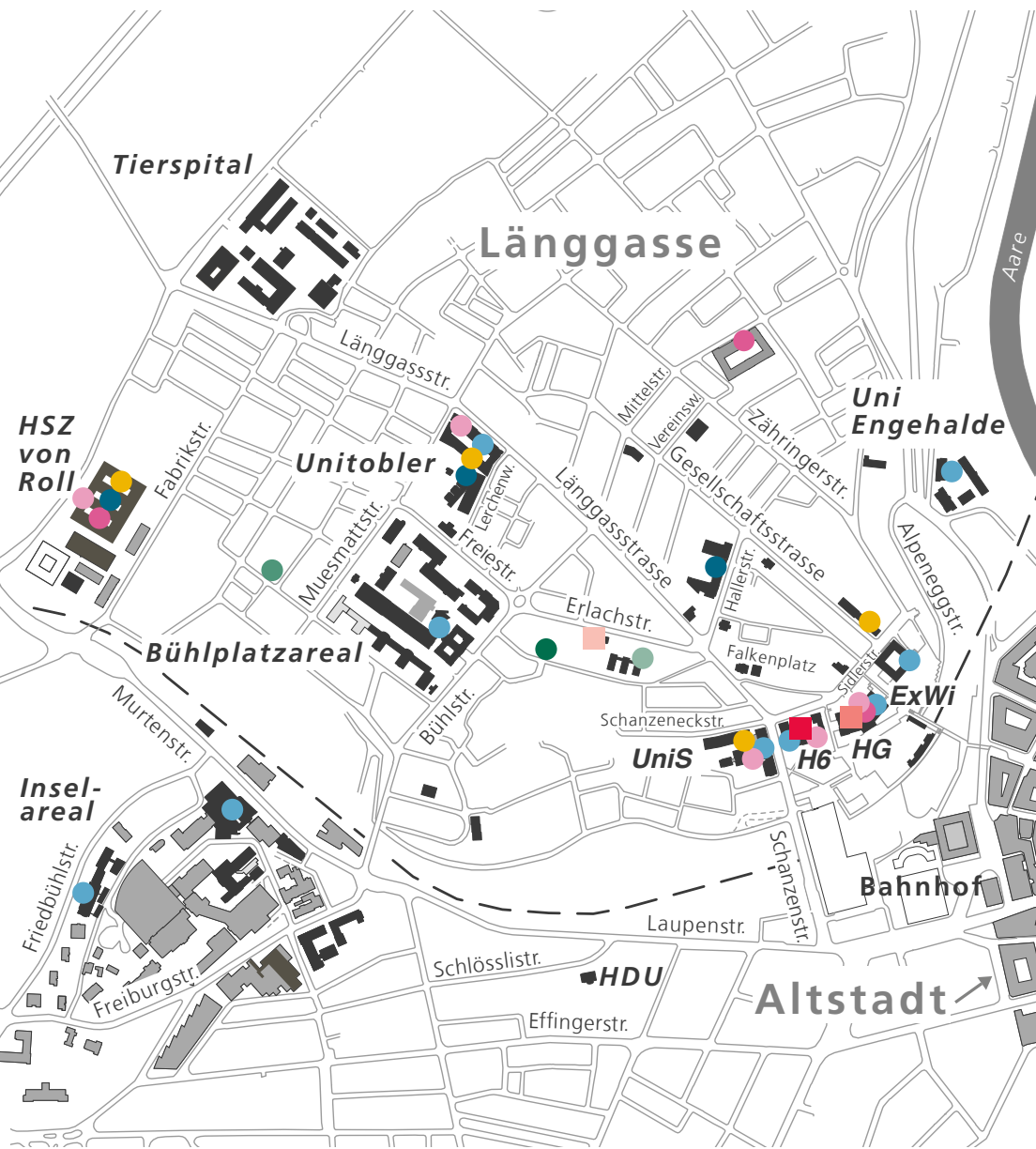
Après du service des ressources humaines, les collaborateur-trice-s de l'Université de Berne peuvent se renseigner sur les sujets tels que les rapports de travail, les engagements financés par des fonds tiers, le développement du personnel et d'autres questions.
Hochschulstrasse 6 / info@pers.unibe.ch / www.personal.unibe.ch

Welcome Center de l'Université de Berne

Le Welcome Center de l'Université de Berne est un service centralisé d'information et de conseil pour les chercheur-euse-s et les nouvelles et nouveaux collaborateur-trice-s.
Hochschulstrasse 4 / infodesk@int.unibe.ch /
031 631 80 49 / www.int.unibe.ch

Service de conseil des Hautes écoles bernoises

Le service de conseil propose un conseil gratuit et confidentiel aux étudiant-e-s et enseignant-e-s concernant les études, le parcours professionnel, les conflits, les difficultés personnelles, etc.
Erlachstrasse 17 / bstsecre@bst.bernerhochschulen.ch /
031 635 24 35 / www.beratungsstelle.bernerhochschulen.ch



Tierspital

Länggasse

HSZ
von
Roll

Unibler

Uni
Engehalde

Bühlplatzareal

Insel-
areal

UniS

ExWi

Bahnhof

Altstadt

HDU

Éditeur :

Université de Berne
Service de l'égalité entre femmes et hommes
Hochschulstrasse 6
3012 Berne
www.gleichstellung.unibe.ch

Équipements et locaux

- Crèche KIHOB : Casa Tutti Frutti, Donnerbühlweg 32
- Crèche KIHOB : Casa Papaya, Sahlistrasse 44
- Crèche KIHOB : Casa Musa, Erlachstrasse 9

- Salles d'allaitement
- Salles d'allaitement sur demande (dans les sanitaires)

- Tables à langer (toilettes ou sanitaires signalisés)
- Salles parents-enfants : vonRoll (salle B002),
Bâtiment principal HG (salle 012), Mittelstrasse 43 (salle -111)
- Chaises hautes dans les restaurants universitaires

Accès sans entraves aux bâtiments

Presque tous les bâtiments sont accessibles aux poussettes et aux fauteuils roulants. Pour connaître les différents accès, consultez le site Internet de chaque bâtiment.

Conseil et service

- Service de l'égalité entre femmes et hommes de l'Université de Berne
- Service des ressources humaines de l'Université de Berne
- Welcome Center de l'Université de Berne
- Service de conseil des Hautes écoles bernoises